

ANNEE SCOLAIRE 2010 – 2011

INSCRIPTIONS
DANS LES ECOLES PUBLIQUES
DE THOUARS

Du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
et
de 13 heures 30 à 17 heures

à la Mairie de THOUARS
Service des Affaires Scolaires et Périscolaires
(1^{er} étage)

Pour toute inscription, se munir ::

du livret de famille

d'un justificatif de domicile

du certificat de radiation (en cas de changement d'école)

du numéro allocataire CAF

CONTACT

Mairie de THOUARS

Service des Affaires Scolaires et Périscolaires

05.49.68.22.89 ou 05.49.68.16.08